

# Stratégie de Lutte contre la Faim de la Coopération Espagnole au Développement

## Résumé exécutif



MINISTERIO  
DE ASUNTOS EXTERIORES  
Y DE COOPERACIÓN

SECRETARÍA DE ESTADO  
DE COOPERACIÓN INTERNACIONAL

DIRECCIÓN GENERAL DE PLANIFICACIÓN  
Y EVALUACIÓN DE POLÍTICAS PARA EL DESARROLLO

## 1. Présentation de la stratégie

---

Les sommets et les déclarations internationales de la dernière décennie ont mis en évidence et ont réaffirmé qu'il est urgent de coordonner tous les efforts, sur le plan mondial, pour affronter le problème de la faim. De son côté, l'Espagne a œuvré activement pour impulser et faire adopter de nombreux engagements internationaux en ce sens. Par ailleurs, au cours de ces années, la Coopération espagnole a mené ses actions de lutte contre la faim par le biais de l'aide humanitaire (loi de coopération au développement 23/1998) et de l'aide alimentaire (Plan directeur 2001-2004).

Le Plan directeur de la coopération espagnole 2005-2008 prévoit, pour la première fois, que l'Espagne contribue de manière décisive à la lutte contre la faim, de sa planification jusqu'à son évaluation. Le Plan directeur adopte, en outre, une approche nouvelle et engagée, fondée sur le droit de chacun à avoir une alimentation adéquate, contribuant à la sécurité alimentaire de la famille et visant la souveraineté alimentaire.

Pour mettre en œuvre cette action prioritaire, il fallait avoir une stratégie cohérente et pratique qui fournisse aux acteurs de la Coopération espagnole les fondements et les instruments nécessaires pour agir dans ce secteur.

## 2. Justification

---

Selon l'estimation la plus récente (2001-2003), il y a dans le monde 854 millions de personnes qui manquent des aliments suffisants pour mener une vie digne, active et saine. Malgré les efforts réalisés pour réduire les chiffres de la faim, jusqu'à présent des résultats significatifs n'ont pas été atteints.

Il ne reste que huit ans pour atteindre les objectifs fixés par le Sommet mondial de l'alimentation (1996) et les objectifs du Millénaire (2000). Or, ceux-ci seront difficilement réalisés sans des engagements plus fermes des différents pays et sans progrès plus rapides dans la réduction de la faim.

La Stratégie de lutte contre la faim (SLCF) vise à renforcer et à orienter les actions de la Coopération espagnole, afin de contribuer de façon résolue à atteindre ces objectifs. Il s'agit ainsi de faire face à l'une des réalités les plus honteuses pour l'humanité: la coexistence d'un monde où sévit la faim et d'une société scientifiquement et techniquement développée.

## 3. Cadre de référence

---

La Stratégie est établie à partir de l'analyse des cadres de référence réglementaire, institutionnel et théorique qui existent actuellement sur le plan national et international.

### Cadre institutionnel

Parce que cette stratégie a un caractère multidisciplinaire, elle doit être mise en œuvre par des institutions spécialisées ayant des domaines d'intervention spécifiques : des organismes internationaux (la FAO, le PMA, l'OMS, le PNUD, l'UNICEF), l'administration centrale de l'État (agriculture, santé, recherche, économie, etc.), les communautés autonomes, les conseils provinciaux, les mairies, les ONG, les organisations syndicales et entrepreneuriales ainsi que les universités. Chacun de ces acteurs applique la Stratégie en fonction de ses compétences, sa spécialité, ses capacités et ses atouts aux différents niveaux d'intervention: local, territorial, national, régional et international.

Afin d'assurer une gestion correcte, la Stratégie établit des mécanismes pour garantir: 1. une plus grande cohérence des politiques impliquées dans la sécurité alimentaire, 2. une meilleure exploitation des connaissances et de l'expérience des institutions espagnoles et 3. une coordination efficace des actions d'urgence et de développement.

## Cadre réglementaire et théorique

La présente Stratégie est orientée par les normes de référence internationales et nationales de la lutte contre la faim.

### CADRE RÉGLEMENTAIRE INTERNATIONAL

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)  
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels PIDESC (1966)  
Sommet mondial de l'alimentation (1996)  
Déclaration du Millénaire (2000)  
Déclaration finale du forum mondial sur la souveraineté alimentaire (2001)  
Sommet mondial de l'alimentation, cinq années après (2002)  
Directives sur le droit à l'alimentation (2004)  
Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005)



### CADRE RÉGLEMENTAIRE NATIONAL

Loi relative à la coopération au développement (1998)  
Plan directeur de la coopération espagnole 2005-2008



### CADRE THÉORIQUE

Les États ont la responsabilité de respecter, protéger et garantir le droit à l'alimentation

Le défi de la lutte contre la faim est de garantir la sécurité alimentaire au niveau de la famille / foyer (disponibilité, stabilité, accès, consommation et utilisation biologique des aliments)

L'idée de souveraineté alimentaire vise à transformer la distribution inégale des ressources, en faisant que les personnes les plus pauvres puissent intervenir, participer et avoir accès à des lieux de valorisation et participent aux processus de changement institutionnel



### PRINCIPES

Coordination, harmonisation et complémentarité des acteurs  
Appropriation du combat contre la faim et alignement sur les pays partenaires  
Cohérence des politiques de coopération, commerciales, agroalimentaires, de santé, etc.  
Coordination de l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement  
Priorité de la sécurité alimentaire des femmes et des fillettes pour parvenir à l'égalité de genre  
Focalisation sur les groupes les plus vulnérables, participation et subsidiarité  
Gradualité des interventions et vision à long terme

## 4. Cadre d'intervention

Le point de départ fondamental de cette Stratégie est que la racine du problème de la faim et de la malnutrition ne réside pas dans le manque d'aliments mais dans le fait que d'importants secteurs de la population mondiale n'ont pas accès aux aliments, en raison, entre autres, de la pauvreté et de l'inégalité.

Pour ce faire, la Stratégie met l'accent sur le droit à l'alimentation en tant que droit de l'homme et sur la nécessité de soutenir les politiques publiques et les institutions capables de parvenir à une distribution des ressources et des services et de permettre un accès à ceux-ci plus équitable, de développer le tissu socioéconomique et de favoriser l'inclusion sociale et l'insertion productive de la population la plus vulnérable et des femmes, genre souffrant la plus grande discrimination.

Mettre en œuvre cette Stratégie requiert également de miser résolument sur le renforcement des capacités internationales et humaines de la Coopération espagnole pour orienter et gérer comme il convient les actions.

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Contribuir a mejorar las condiciones de vida de las poblaciones en situación de inseguridad alimentaria.

### OBJECTIF SPÉCIFIQUE

1. Promouvoir le respect, la protection et la garantie du droit à l'alimentation des populations en situation de plus grandes vulnérabilité et discrimination.

### OBJECTIF SPÉCIFIQUE

2. Parvenir à une gestion adéquate, cohérente et opportune de la Coopération espagnole dans la lutte contre la faim.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	LIGNES STRATÉGIQUES	ACTIONS PRIORITAIRES	
1. Promouvoir le respect, la protection et la garantie du droit à l'alimentation des populations en situation de plus grandes vulnérabilité et discrimination	1. Accès à l'alimentation adéquate et digne pour la population en situation de plus grandes vulnérabilité et discrimination	Prévention et combat contre la faim invisible	
		Réseaux de protection alimentaire, en particulier pour les femmes et l'égalité	
	2. Soutien des systèmes de production durables	3. Accès aux ressources et services et au développement socioéconomique de base territorial	Semences et matériel végétal
			Gestion durable de l'eau
			Gestion intégrée des cultures et santé animale
			Systèmes agroforestiers et sylvopastoral
			Pêche artisanale et aquaculture
			Gestion après récolte
	4. Promotion, coordination et cohérence des politiques publiques alimentaires	a. Accès aux ressources productives	Accès à la terre, à l'eau et aux ressources aquicoles
		b. Accès aux services	Accès aux ressources génétiques et protection de la biodiversité
c. Développement socioéconomique		Accès à la recherche publique agroalimentaire	
		Accès aux services d'extension	
2. Parvenir à une gestion adéquate, cohérente et opportune de la Coopération espagnole dans la lutte contre la faim	5. Renforcement des capacités et coordination de la Coopération espagnole	Accès au financement et aux primes	
		Promotion de l'organisation productive	
		Promotion des marchés locaux	
		Promotion du développement entrepreneurial et de l'emploi rural non agricole	
		Impact sur la volonté politique et le renforcement des capacités	
		Politiques nationales de sécurité alimentaire	
		Coordination interinstitutionnelle, cohérence et coordination des acteurs	
		Participation de la population pour exiger des droits	
		Systèmes d'information et d'alerte alimentaire	
		Formation à la gestion active et stratégique de la lutte contre la faim	
		Recherche pour orienter des politiques de développement dans la lutte contre la faim	
		Cohérence et complémentarité pour plus d'efficacité	
		Sensibilisation sociale et éducation au développement	

## L'approche multisectorielle de la SLCF

L'existence et l'apparition de situations d'insécurité alimentaire ont de nombreuses causes, souvent étroitement liées, elles requièrent des analyses et des réponses intégrales qui excèdent largement les nécessités alimentaires de base. Dans cette optique, la Stratégie comprend des actions dans des secteurs très différents mais complémentaires, de façon à contribuer de manière efficace à l'objectif final de la politique espagnole de Coopération au développement: **la lutte contre la pauvreté**.

Dans ce but, sont précisées ici bas les relations avec les priorités horizontales et sectorielles établies par la Coopération espagnole et qui sont reflétées dans chacune des lignes stratégiques et des actions prioritaires de la SLCF.

### LA SLCF ET LES PRIORITÉS HORIZONTALES DE LA COOPÉRATION ESPAGNOLE

<b>Lutte contre la pauvreté</b>	Encouragement des politiques destinées à la distribution et l'accès équitable des ressources et des services et promotion des initiatives visant à favoriser l'inclusion sociale et l'insertion productive de la population exclue
<b>Défense des droits de l'homme</b>	Contribution à ce que l'alimentation soit formellement considérée comme un droit fondamental et soutien de l'incorporation progressive des Directives volontaires à l'ordre juridique des États
<b>Genre et développement</b>	Priorité, dans toutes les actions, aux nécessités concrètes des femmes et à leurs intérêts stratégiques pour mettre fin aux inégalités et à la discrimination. Valorisation de leur temps et leur connaissance des systèmes locaux de production et d'alimentation, évolution vers la coresponsabilité avec les hommes en promouvant une répartition plus équitable des tâches et des responsabilités
<b>Durabilité environnementale</b>	Préservation des écosystèmes et des conditions de vie sociales, culturelles et environnementales des familles d'agriculteurs et de pêcheurs. Exploitation adéquate du potentiel existant en vue d'améliorer les conditions de vie de la population la plus pauvre
<b>Diversité culturelle</b>	Promotion de la connaissance et la diffusion de la diversité alimentaire dans le but de valoriser la dimension locale

### LA SLCF ET LES PRIORITÉS SECTORIELLES DE LA COOPÉRATION ESPAGNOLE

<b>Gouvernance démocratique</b>	Promotion de l'estime de soi et de l'empowerment des populations les plus vulnérables, en facilitant leur participation aux instances de décision
<b>Éducation</b>	Instauration de conditions alimentaires optimales pour impulser le processus d'enseignement et d'apprentissage
<b>Santé</b>	Réduction des risques associés à la consommation d'aliments qui ne sont pas sains et renforcement de l'équilibre nutritionnel dans l'alimentation
<b>Genre et développement</b>	Mesures pour améliorer l'accès et le contrôle par les femmes des ressources, de la technologie et du savoir, en promouvant les droits de détenir et de faire usage de la terre
<b>Durabilité environnementale</b>	Utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles dans secteurs productifs (agropastoral, forestiers et de la pêche), de manière à conserver la capacité de production des écosystèmes pour les générations futures
<b>Eau potable et assainissement de base</b>	Exploitation durable de l'eau en tant que ressource limitée, dans le cadre d'une approche intégrée des bassins hydrographiques au profit des populations locales
<b>Groupes les plus vulnérable</b>	Concentration des actions sur les populations les plus vulnérables et victimes de discrimination
<b>Augmentation des ressources économiques</b>	Renforcement de l'organisation du système agroalimentaire (associationnisme, commercialisation) et promotion des activités rurales non agricoles

## Cadre instrumental

La Stratégie de lutte contre la faim est mise en œuvre à travers des instruments bilatéraux ou multilatéraux. Pour chacun des instruments, on insistera sur certains aspects particuliers pour parvenir à une efficacité maximale des actions.

INSTRUMENTS BILATÉRAUX	DOMAINES D'APPLICATION
Coopération directe à partir des bureaux techniques de coopération ( <i>Oficinas técnicas de cooperación ou OTC</i> ) : - Programmes et projets - Nouveaux instruments - Assistance technique - Coopération interuniversitaire - Coopération sud-sud	Renforcement des OTC pour la lutte contre la faim : formation générale du personnel technique et création de points focaux dans les OTC de pays subissant une grande insécurité alimentaire  Actions au niveau national dans les pays partenaires pour le développement institutionnel à long terme
Coopération ministérielle directe	Renforcement des initiatives nationales, renforcement institutionnel et formation des cadres
Coopération décentralisée directe des communautés autonomes, conseils provinciaux ( <i>diputaciones</i> ) et municipalités	Actions territoriales en vue du développement institutionnel à long terme
Conventions pluriannuelles des ONG de développement	Actions territoriales en vue du développement productif et socio-économique et renforcement institutionnel à moyen/long terme
Projets ONG de développement et appel à candidatures ouvert et permanent	Approche locale de projets centrés sur les groupes les plus vulnérables
Programmes microcrédits	Révision du programme pour l'orienter au financement rural des populations les plus vulnérables
Action humanitaire	Aide alimentaire d'urgence articulée avec des initiatives à moyen et long terme
Aide alimentaire	Révision de l'approche actuelle de l'aide alimentaire. Analyse des engagements internationaux souscrits
Fonds d'aide au développement (FAD)	Actions complétées par des programmes nationaux de lutte contre la faim dans les pays en développement. L'investissement doit être durable et adapté aux conditions et intérêts de la population
Éducation au développement	Sensibilisation et formation sur les causes et les conséquences de la faim et la manière d'affronter le problème

INSTRUMENTS MULTILATÉRAUX	DOMAINES D'APPLICATION
Organismes internationaux (FAO, OMS) Fonds internationaux (Unicef, FIDA) Programmes internationaux (PMA)	Multilatéralisme actif, sélectif et stratégique Priorité aux organismes internationaux contribuant à orienter les politiques publiques de lutte contre la faim dans les pays et les régions concernés Augmentation des contributions et de la présence de professionnels espagnols à des postes clés de décision Encourager un rôle plus actif de l'Espagne dans la définition de la doctrine en matière de développement des organismes internationaux Coordination et cohérence de l'ensemble de l'AOD (étatique, des régions et autres) dans les organismes internationaux
Programmes de coopération multi-bilatérale avec des fonds assignés aux initiatives spécifiques au sein des organismes internationaux	Prévalence des programmes prioritaires dans les organismes internationaux pour influencer les politiques de lutte contre la faim Synergies avec la coopération bilatérale Augmenter la présence d'experts, de boursiers et de volontaires Encouragement de la coopération sud-sud
Union européenne	Coordination et cohérence avec le Programme thématique 2007-2013 de sécurité alimentaire. Analyse des engagements au sein du comité d'aide alimentaire de la CE

L'utilisation de l'un ou l'autre des instruments dépendra des circonstances dans lesquelles se trouve le pays avec lequel a lieu la coopération. Les critères pour définir le type d'instrument vont des aspects généraux comme la stabilité politique et économique, la capacité institutionnelle du pays, la situation d'urgence, de réhabilitation ou de développement, jusqu'aux particularités de la situation alimentaire ou le degré de dépendance alimentaire et l'appropriation au niveau politique de la question de la faim. Tous ces aspects devront être détaillés dans les documents de stratégie pays (DSP) ou les plans d'action spéciale (PAS), où sera justifié l'emploi de l'un ou l'autre des instruments.

## 5. Diffusion et application de la Stratégie

---

La Stratégie sera présentée dans des forums et des séminaires ad hoc, adressés principalement aux institutions qui doivent participer à sa mise en œuvre, comme les organismes de la Commission européenne spécialisés dans la coopération au développement, le secrétariat de la Conférence ibéroaméricaine et d'autres organismes internationaux.

Des documents seront publiés pour diffuser les contenus de la Stratégie dans le domaine de la formation et l'éducation au développement.

Les stratégies géographiques (les stratégies régionales, les documents de stratégie pays et les plans d'action spéciale) devront tenir compte des orientations de la Stratégie, qui contribuera ainsi à définir le cadre des négociations des commissions mixtes avec les pays récepteurs de l'aide.

La Stratégie devra orienter la gestion des projets en cours et à venir, de l'identification et la formulation du projet jusqu'à son suivi et son évaluation.

La lutte contre la faim exige une attention particulière dans la politique de coopération au développement. La coopération espagnole ayant une expérience encore limitée de l'approche intégrale de cette question, la Stratégie prévoit de renforcer ce secteur de la coopération au sein du Secrétariat d'État à la coopération internationale, afin de faciliter la mise en œuvre des lignes stratégiques et le suivi des orientations de la Stratégie.

## 6. Suivi et évaluation

---

Le suivi et l'évaluation de la présente Stratégie se feront selon les critères de cohérence interne et de cohérence externe. Celle-ci s'appliquera dans trois domaines : la planification stratégique de la politique espagnole de coopération (Plan directeur et stratégies géographiques), les initiatives des organismes internationaux et les politiques nationales des pays récepteurs. Par ailleurs, la Stratégie sera intégrée et appliquée dans le cadre des actions de la coopération espagnole.

La Stratégie sera évaluée au niveau géographique, dans les pays et les régions dans lesquels se développe la Coopération espagnole, en combinaison avec les stratégies géographiques (documents de stratégie pays et plans d'action spéciale) et en mesurant le degré d'implication des gestionnaires pour appliquer ces lignes directrices.

Dans le cadre de l'évaluation des politiques de développement liées au secteur de la lutte contre la faim, la coopération espagnole tiendra compte des principes établies par le Plan directeur et cette stratégie.

*La version électronique de ce document peut être téléchargée ici :*

<http://www.maec.es>

<http://www.aeci.es>

*Dirección General de Planificación y Evaluación de Políticas para el Desarrollo  
Secretaría de Estado de Cooperación Internacional  
Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación  
Príncipe de Vergara 43, 5ª planta. 28001 Madrid  
Tel.: +34 91 379 96 86 / Fax.: +34 91 431 17 85 / [dgpalde@maec.es](mailto:dgpalde@maec.es)*

## Cadre géographique

Les actions se développent fondamentalement dans les pays prioritaires, les pays objet d'une attention spéciale et les pays préférentiels, conformément aux critères établis dans les commissions mixtes, les documents de stratégie pays (DSP) et les plans d'action spéciale (PAS).

Les priorités géographiques s'appliqueront de préférence aux pays ou aux territoires dans lesquels, de manière structurelle ou conjoncturelle, les aliments manquent, dans lesquels la pauvreté ne permet pas l'accès aux aliments, qui ont des indices de malnutrition et/ou des situations de famine liée à des conflits, à l'après-conflit et la réhabilitation.

Les principaux critères de sélection sont : forte prévalence de la malnutrition, malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans, récurrence des crises alimentaires et pays subissant des crises complexes et prolongées, priorité au sein de la stratégie CE de sécurité alimentaire et pays ayant des stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP).

### ASIE ET PACIFIQUE

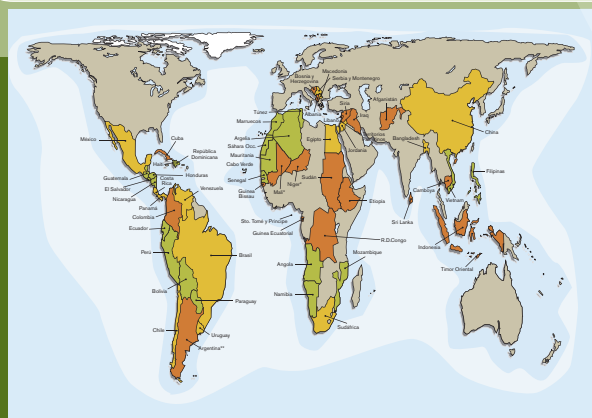
- Renforcement des politiques de sécurité alimentaire en mettant l'accent sur la coordination des secteurs impliqués (agriculture, santé, développement territorial, pêche, nutrition) au niveau national et territorial, avec une approche de genre
- Encouragement de systèmes de production et/ou utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles
- Rationalisation du secteur de la pêche, en mettant l'accent sur la pêche artisanale et l'encouragement de l'aquaculture comme moyen de gagner sa vie et comme alimentation des populations les plus pauvres
- Systèmes d'alerte précoce sur les situations de risque
- Renforcement institutionnel pour l'innocuité alimentaire
- Mise en place de systèmes de surveillance et d'évaluation nutritionnelle
- Stratégies pour combattre la faim invisible en mettant l'accent sur l'éducation nutritionnelle des mères et des enfants

Principales actions au Bangladesh, Vietnam, Afghanistan, Timor oriental, Cambodge, Laos et Philippines

### MAGHREB, PROCHE ET MOYEN-ORIENT

- Mise en place de politiques publiques de sécurité alimentaire, en donnant la priorité à l'exploitation et à la gestion de l'eau, tant pour la consommation humaine que pour l'agriculture
- Soutien aux systèmes d'élevage en zone montagneuse
- Promotion de l'exploitation durable des ressources de la pêche et leur transformation (programme Nauta)
- Accès aux ressources et services productifs et développement socioéconomique territorial
- Promotion d'initiatives pour utiliser les fonds envoyés par les émigrés pour des investissements productifs destinés à la sécurité alimentaire
- Promotion de la conservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles (programme Azahar)
- Création et renforcement des systèmes d'alerte précoce au niveau régional
- Formation de troisième cycle et recherche, et échange entre des centres internationaux de formation

Principales actions en Mauritanie, Maroc, Algérie, population sahraouie, territoires palestiniens



Pays prioritaires

Pays objet d'attention spéciale

Pays préférentiels

\* À partir du PACI 2006, le Mali et le Niger deviennent des pays objet d'attention spéciale.

\*\* À partir du PACI 2005, l'Argentine cesse d'être un pays préférentiel pour devenir un pays objet d'attention spéciale.

### AMÉRIQUE LATINE

- Sensibilisation et formation de capacité institutionnelle au sein des gouvernements, des ONG de développement et des universités
- Soutien aux politiques consacrées au respect et à la protection du droit à l'alimentation
- Accès aux ressources et aux services productifs pour la population la plus marginalisée et discriminée
- Développement socioéconomique territorial
- Extension des expériences réussies
- Lutte contre la faim dans les villes et systèmes de protection sociale alimentaire

Principales actions en Amérique centrale (Guatemala, Honduras, Nicaragua, Salvador, Panama), Caraïbes (Haïti, République dominicaine, Cuba), Amérique du Sud (Bolivie, Équateur, Pérou)

### AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- Combatte la faim invisible, améliorer les conditions d'accès à l'eau, promouvoir l'allaitement maternel et évaluer l'incidence de la pandémie du sida
- Encouragement des systèmes de production et/ou utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles
- Accès aux ressources et aux services productifs qui améliorent la disponibilité locale des aliments, ainsi que l'encouragement de l'emploi rural non agricole
- Sensibilisation et formation de capacité institutionnelle au sein des gouvernements, des ONG de développement et des universités
- Développement du respect, de la protection et la promotion du droit à l'alimentation

Principales actions en Afrique subsaharienne (Sénégal, Cap-Vert, Éthiopie, Niger, Mali, Tchad, Burkina Faso, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Burundi), Afrique australe (Angola, Mozambique, Namibie et Malawi). Actions spécifiques dans des pays connaissant des crises complexes et prolongées : Soudan, Erythrée, RDC, Sierra Leone, Libéria, Somalie et Rwanda.